

## **APPEL EN FAVEUR DE PRISES DE POSITION POUR LES SQUATS POPULAIRES**

Juillet 2019

Nous partons du constat qu'aujourd'hui la France manque cruellement de lieux pour accueillir les nouveaux venus que la guerre ou les nécessités de la vie jettent sur les routes et les embarcations de fortune. Leur légitimité à vivre ici ne fait aucun doute. A commencer par le fait que ces gens participent grandement au développement de la France, par leur travail sur les chantiers, dans la restauration, les travaux publics, la sécurité, le nettoyage et le ménage.

A l'Ecole des Actes, depuis 2016, nous travaillons tous ensemble à trouver des chemins nouveaux pour penser et résoudre par le haut les difficultés rencontrées par le pays. Ces difficultés concernent les nouveaux venus, mais également tous ceux qui vivent déjà ici, qu'ils y soient nés ou qu'ils y soient arrivés récemment ou il y a trente ans.

**Nous savons que ces nouveaux venus, par leur courage, sont souvent des exemples pour tous :** « *Nos histoires, ce ne sont pas de petites histoires. Ce sont des choses qui mettent en cause l'humanité dans son coeur.* » [Cette citation et celles qui suivent sont issues des travaux de l'école des Actes.]

Les deux grandes difficultés qu'ils rencontrent en arrivant en France sont l'interdiction de travailler et l'impossibilité matérielle et administrative de se loger dans les logements sociaux, les logements privés ou par le système de l'hébergement d'urgence.

\*\*\*

Depuis plus de trois ans, nos amis du collectif Schaeffer sont une centaine à s'être organisés pour se loger ensemble à Aubervilliers (93). D'abord dans un lieu vide rue Victor Hugo, puis dans la rue, ensuite dans un garage rue Schaeffer, puis rue du Port, et dernièrement dans un entrepôt, rue de Valmy inoccupé depuis 2012.

Ce sont des gens sérieux. Leur capacité à s'organiser et à rester unis dans toutes ces épreuves en est la démonstration. Ils ont écrit une charte d'organisation interne afin de régler la vie quotidienne et les relations avec la mairie et le voisinage.

Leur histoire est exemplaire pour tous.

Mais malgré leur ténacité pour rester dignes et organisés, et malgré les demandes de rentrer en contact avec le propriétaire de l'entrepôt pour discuter de la situation, celui-ci a ignoré toutes les tentatives de dialogue et a obtenu de la justice une expulsion qui peut avoir lieu à tout moment à partir de la fin juillet 2019.

Face au réflexe d'expulsion de la part des propriétaires et étant donné la gravité de la situation, nous pensons que ce qui est urgent actuellement, c'est que la question

des squats populaires et du sort de leurs habitants sorte des tribunaux pour être discutée publiquement.

**Et d'abord nous devons faire connaître ce nom : SQUATS POPULAIRES, faire connaître leur existence et défendre leur légitimité :**

*« Chacun a besoin d'un droit que la population le connaisse : car connaître quelqu'un, c'est pouvoir connaître ce qu'il a de bon en lui ; celui qui arrive quelque part doit pouvoir déclarer qu'il est là, avec quelle histoire et quel projet. »*

Nous affirmons que **les squats populaires sont bons et nécessaires pour les gens qui choisissent de s'y installer et d'y habiter** : *« Chacun a besoin d'un droit de s'abriter par tous les moyens en construisant son propre logement, en occupant un lieu inhabité, car être à la rue ce n'est pas normal, ce n'est pas acceptable. »*

**Un squat, cela peut être un lieu d'organisation exemplaire si on laisse aux gens le temps d'y faire des travaux de mise en sécurité, et d'y vivre autrement qu'ils ne vivent quand ils sont à la rue.**

Nous appelons à reconnaître que les squats populaires sont des lieux positifs pour au moins quatre raisons :

**1/ Les squats populaires sont aujourd'hui nécessaires.** Ils offrent à leurs habitants une sécurité et une stabilité temporaires et la possibilité de commencer à se construire un parcours de vie. Ils sont organisés par les nouveaux venus, mais accueillent aussi des personnes qui sont en France depuis longtemps ou qui y sont nées et qui ont des impossibilités de se loger autrement. Cela devrait être à l'État et aux mairies de pourvoir à ce besoin ; mais ils n'en ont pas la volonté ou la capacité. Dans les squats populaires, les habitants s'organisent pour les besoins quotidiens de tous : la toilette, les repas, le sommeil, les services rendus mutuellement. Ils sont à tous égards plus en sécurité et ont une meilleure hygiène que dans la rue.

**2/ Les squats populaires peuvent être inventifs sur des modes d'organisation collective adaptés à la vie des gens.** *« Dans le squat, les gens peuvent construire eux-mêmes ce dont ils ont besoin, organiser l'espace à leur façon. »* Comme les squats d'artistes qui sont bien acceptés par les autorités, les squats populaires sont des lieux d'invention et d'expérimentation de principes de vie collective. Les habitants déterminent ensemble, en adultes responsables, leurs principes d'organisation. Ils ne sont pas infantilisés comme dans les résidences sociales ou l'hébergement d'urgence, qui ont des règlements interditeurs et policiers.

**3/ Les squats populaires sont bons pour la ville.** Tout comme les foyers ouvriers participent à la vie collective d'un quartier, un squat peut assurer une présence permanente et rassurante, même tard le soir. Ce sont aussi des lieux où les gens du quartier pourraient venir manger, ou trouver de petits services, tels que la réparation de vélos et scooters, etc.

Il pourrait donc être envisagé qu'il entre dans les usages que des lieux de type entrepôts ou usines ou magasins non utilisés au bout de 5 ans soient considérés comme disponibles aux fins d'y installer un squat.

**4/ Les squats populaires sont bons pour le propriétaire.** Dès lors que les choses sont organisées en bonne intelligence avec le propriétaire, un squat populaire évite à celui-ci de coûteux frais de gardiennage qui peuvent être investis dans l'entretien ou

l'aménagement léger du lieu, en attendant un projet à venir ultérieurement. Nous pensons que les habitants des squats populaires doivent systématiquement entrer en contact avec le propriétaire du lieu occupé et la mairie, afin de leur proposer une occupation négociée des lieux. Nous pensons aussi qu'ils peuvent demander à des tiers (architectes, institutions, associations...) d'être leurs garants.

**Que les squats populaires constituent une solution réaliste et désirable dans l'état actuel du pays, c'est ce que nous proposons de faire connaître largement et de partager avec tous.**

Nous connaissons des précédents encourageants, comme le squat-foyer des Sorins à Montreuil (93) où vivent plus d'une centaine de personnes depuis 2012. Les travaux initiaux d'aménagement et de mise en sécurité ont été réalisés en partie par les habitants, et coordonnés par des architectes. Ils ont coûté 1200 euros par personne, somme comparable au coût d'un hébergement d'urgence d'un mois dans un hôtel. Depuis, les habitants paient leurs consommations d'eau et d'électricité et se cotisent pour l'entretien du bâtiment et des installations sanitaires. Ils sont organisés à partir d'une charte intérieure qu'ils ont inventée. Et ils ont nommé « foyer » ce lieu qu'ils ont créé.

Nous écrivons cet appel pour tous ceux et celles que cette question touche, afin qu'ils puissent à leur tour déclarer leur position et compléter ce premier texte. En particulier, nous souhaiterions entendre et pouvoir publier les points de vue d'architectes, de juristes et avocats, et l'expérience d'autres habitants de squats, y compris de squats d'artistes.

